

LE PROJET PERSONNALISÉ SPÉCIALISATION SERVICES À LA PERSONNE

DURÉE & PRIX

7 heures

Voir le devis et la convention de formation

PUBLIC

Personnel en charge de réaliser des projets personnalisés

PRÉREQUIS

Faire partie d'un service d'aide à domicile (SAAD, SSIAD, SPASAD...)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :
Repérer les éléments clefs permettant de définir un projet personnalisé,

Définir et formaliser des objectifs clairs et mesurables,

Définir et mettre en œuvre des actions pertinentes visant à atteindre les objectifs fixés,

Proposer et diffuser le projet personnalisé aux parties prenantes,

Réaliser une évaluation de l'efficacité du projet personnalisé.

PROGRAMME FORMATION

Cette formation a pour vocation d'aider les structures à comprendre comment peut être mise en œuvre la notion de projet personnalisé.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous nous assurons que la salle de formation soit accessible à toute personne à mobilité réduite.

N'hésitez pas à contacter notre responsable de stage si vous souhaitez lui faire part d'éléments pouvant impacter l'organisation de la formation (logistique, accessibilité...).

Les formations débutent à 9h00 et se terminent à 17h00.

LES MOYENS

Formateur : Consultant (expert de l'audit, des services d'aide à domicile, du référentiel Cap'Handéo) ;

Environnement : Salle de formation facilitant les échanges et les mises en pratique ;

Matériels : Vidéoprojecteur, paperboard

Méthodes pédagogiques : Échanges ; ateliers ; mises en situation ; alternance entre théorie et mise en pratique ;

Supports : Référentiel, fiches outils et vidéos

En cas de questions : solutions@handeo.fr ou 01 43 12 19 29

LE CONTENU DE LA FORMATION

MODULE 1 : LANCEMENT

- Accueil
- Introduction de la formation
- Présentation des participants et du formateur
- Confirmation des objectifs de la formation
- Rappel de l'organisation

MODULE 2 : PRINCIPES DE BASE

- Place du projet personnalisé dans les outils de la loi 2002-2
- Place du projet personnalisé dans la certification Cap'Handéo Services à la personne
- Place du projet personnalisé au regard des bonnes pratiques professionnelles.
- Les étapes et les personnes mobilisables lors de la construction d'un projet personnalisé

MODULE 3 : CO-ÉVALUATION DE LA SITUATION

- Mobiliser les personnes ressources (personne accompagnée, proche, partenaire, tuteur ...)
- Identifier les informations pertinentes en fonction de la situation de la personne (niveau de dépendance, typologie de handicap...)
- Recueillir les données lors d'une évaluation

MODULE 4 : FORMALISATION D'UN PROJET COHÉRENT

- Analyser les données collectées
- Définir des objectifs clairs et mesurables
- Mettre en place des actions visant à atteindre les objectifs fixés

MODULE 5 : COMMUNICATION ET ÉVALUATION DES EFFETS DU PROJET

- Validation du projet personnalisé
- Évaluer l'efficacité d'un projet personnalisé

MODULE 6 : CONCLUSION

- Tour de table
- Évaluation à chaud de la formation
- Conclusion de la formation